

EUROMÉTROPOLE EUROMETROPOOL

LILLE ◦ KORTRIJK ◦ TOURNAI

CONSULTATION POUR PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Identification de l'organisme qui consulte :

Le Groupement Européen de Coopération Territoriale « Eurométropole Lille Kortrijk Tournai » (ELKT)

Siège social : 2, Boulevard des Cités Unies, CS 70043 – 59 040 Lille Cedex (France)

Bureaux: Leiestraat 22 – 8 500 Kortrijk (België)

Tél : 00 32 56 23 11 00

Objet de la consultation : REFONTE DU SITE INTERNET

Parution sur le site de l'Eurométropole : 18 mai 2026 – 12h.

Date limite de remise des offres : 29 juin 2026 – 12h.

Adresse de remise des propositions :

Exclusivement par mail adressé à romain.maurer@eurometropolis.eu

responsable communication

+32 56 23 11 02

+33 6 62 31 98 38

Site de référence

www.eurometropolis.eu

Délai de validité des propositions : 30 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Variantes : les variantes sont interdites.

Langues : la proposition est rédigée en français et en néerlandais pour une meilleure compréhension mais seule la version FR fait foi juridiquement (remettre pour l'offre la version FR du marché).

1. Présentation de l'Eurométropole Lille–Kortrijk–Tournai

L'Eurométropole Lille–Kortrijk–Tournai est un Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) qui a pour but de simplifier la coopération transfrontalière en apportant une réponse coordonnée franco-belge.

L'Eurométropole fait travailler ensemble les forces vives françaises et belges du territoire : élus politiques, institutionnels, services publics et société civile (chefs d'entreprises, associatifs, syndicats, étudiants, artistes, ...) pour agir sur le terrain et concrétiser plus rapidement ce qui sera utile à tous les citoyens du territoire franco-belge.

L'Eurométropole en quelques chiffres clés	
Territoire	3 636 km ² , 153 communes (FR, FL, WL)
Population	2,2 millions d'habitants bilingues FR/NL
Statut juridique	GECT – personnalité juridique propre
Siège social	Kortrijk (Belgique)
Site actuel	www.eurometropolis.eu
Contact	info@eurometropolis.eu

2. Objet de la consultation : contexte et motivations de la refonte

2.1 Diagnostic du site actuel

Le site actuel www.eurometropolis.eu souffre de plusieurs limites identifiées par les équipes de l'Eurométropole :

- Hiérarchie de l'information déséquilibrée : l'actualité et l'agenda occupent une place prépondérante au détriment des missions institutionnelles et des services de l'Agence.
- Manque de lisibilité entre la partie GECT et la partie Agence transfrontalière : les visiteurs peinent à comprendre qui fait quoi.
- Navigation non intuitive et menu trop complexe.
- Bascule linguistique FR/NL peu ergonomique malgré l'existence des deux versions.
- Visibilité insuffisante des projets, ressources et études produits par l'Agence.

2.2 Objectifs de la refonte

- Clarifier l'architecture de l'information en distinguant nettement la dimension institutionnelle (GECT) de la dimension territoriale.
- Améliorer l'expérience utilisateur pour trois types de publics : citoyens, partenaires institutionnels, acteurs du territoire (élus, associations, parties prenantes ...).
- Garantir une parité totale et intuitive entre les versions française et néerlandaise.
- Produire site plus attractif, plus clair, simple d'accès et accessible en cohérence avec le positionnement transfrontalier unique de l'Eurométropole (sur son territoire franco-belge et en Europe).
- Doter l'organisation d'un Content Management System accessible à des administrateurs non techniques.

3. Périmètre de la prestation

3.1 Périmètre inclus (tranche ferme)

- Conception UX/UI : architecture de l'information, wireframes, maquettes graphiques.
- Développement du site sur CMS open source (voir section 5).
- Intégration de l'ensemble du contenu rédactionnel fourni par le commanditaire (nouveau contenu, pas de migration de l'existant).
- Développement bilingue FR/NL natif avec interface d'administration bilingue.
- Responsive design (mobile, tablette, desktop).
- Optimisation SEO de base (balises, structure, temps de chargement).
- Accessibilité : conformité RGAA niveau AA (obligations des organismes publics).
- Recette, corrections et mise en ligne.
- Formation des administrateurs et contributeurs (3 personnes maximum, profils non techniques).
- Documentation technique et guide d'utilisation en FR et NL.

3.2 Périmètre inclus (tranche optionnelle – maintenance)

La maintenance du site doit être proposée dans l'offre sous forme d'une tranche optionnelle sur un an minimum (possibilité de détailler en option le budget estimatif des années 2 & 3 qui pourra varier en fonction des coûts d'hébergement et d'évolution technologique à venir), comprenant :

- Mises à jour de sécurité du CMS et des extensions.
- Corrections de bugs signalés (délai d'intervention à préciser dans l'offre).
- Évolutions mineures de contenu (à définir en nombre d'heures/an).
- Sauvegarde régulière et restauration en cas d'incident.

3.3 Périmètre exclu

- Migration du contenu existant du site actuel.
- Création de contenu rédactionnel ou traduction (fournis par le commanditaire).
- Développement d'une application mobile native.
- Refonte de la charte graphique institutionnelle.

4. Architecture et contenu du site

4.1 Structure de navigation principale

Le site devra s'articuler autour de 5 rubriques principales accessibles depuis le menu principal, disponibles en FR et NL :

Rubrique	Contenu principal attendu
L'Eurométropole	Territoire, chiffres clés, histoire, carte

Institution – GECT	14 partenaires (logos), gouvernance (Assemblée, Bureau, Forum), groupes actions
Agence transfrontalière	Présentation équipe et missions, projets accompagnés (mobilité, Parc Bleu, langues, culture...), services aux acteurs
Actualités & Événements	Fil d'actualités, agenda événementiel (OpenAgenda), filtrable par thématique et langue
Ressources & Publications	Études, centre de ressources, documents officiels (statuts, comptes rendus, budgets, rapports annuels), rapports, cartographies, téléchargements, moteur de recherche transversal

4.2 Page d'accueil

La page d'accueil devrait présenter une hiérarchie claire en 5 blocs minimum :
(à titre d'inspiration)

- Bloc "Qui sommes-nous ?"
 - Présentation synthétique du territoire (dimensions, population, binationalité)
 - Résumé du rôle du GECT
 - Accès rapide vers "Institution" et "Agence"
- Bloc "Nos priorités transfrontalières"
 - Représentation visuelle des groupes actions (mobilité, langues, digital, Parc Bleu...)
- Bloc "Actualités & Agenda"
 - Présence maintenue mais moins volumineuse que sur le site actuel
- Bloc "Carte du territoire"
 - Une carte de l'Eurométropole avec l'ensemble des communes
- Bloc "Chiffres clés"
 - Territoire, partenaires, projets en cours

4.3 Fonctionnalités attendues

- Moteur de recherche interne transversal (ressources, projets, partenaires, publications).
- Agenda événementiel avec filtres par thématique et par langue (intégration de l'outil OpenAgenda).
- Espace de téléchargement des documents officiels (PDF).
- Intégration possible de cartes thématiques (iframe ou plugin cartographique avec le territoire de l'Eurométropole et les communes).
- Formulaire de contact simple.

5. Exigences techniques

5.1 CMS (Content Management System)

Le prestataire est libre du choix du CMS à condition de respecter les contraintes suivantes :

- Permettre l'ajout de nouvelles pages et rubriques sans intervention du prestataire.
- Interface d'administration en français et en néerlandais, accessible à des utilisateurs non techniques.

- Gestion native du multilingue FR/NL avec parité de contenu totale.
- Gestion des droits d'accès multi-contributeurs avec des niveaux de permission différenciés.

5.2 Hébergement

L'hébergement devra répondre aux critères suivants :

- Localisation des serveurs en France ou en Belgique (exigence de souveraineté des données).
- Hébergement mutualisé ou VPS (virtual private server) selon les besoins du projet, avec certificat SSL inclus.
- Disponibilité garantie à 99,5 % minimum (SLA à fournir dans l'offre).
- Sauvegardes quotidiennes automatiques conservées 30 jours minimum.
- Le prestataire peut proposer un hébergement géré ou indiquer une solution recommandée ; l'Eurométropole conserve la possibilité d'héberger chez son propre prestataire.

5.3 Performance et sécurité

- Score Google PageSpeed ≥ 80 sur mobile et desktop (à démontrer en recette).
- Temps de chargement de la page d'accueil ≤ 3 secondes sur connexion standard.
- Mise en place d'un CDN (content delivery network) ou d'une solution de cache.
- Protection anti-spam sur les formulaires (CAPTCHA ou équivalent).
- Gestion de la politique de cookies conforme au RGPD (bannière + paramétrage).
- Mises à jour de sécurité incluses dans la tranche maintenance obligatoire.

5.4 Accessibilité et standards

- Conformité au niveau de standard d'accessibilité actuel.
- HTML5 sémantique, CSS3, pas de dépendance à des plugins propriétaires.
- Compatibilité navigateurs : Chrome, Firefox, Safari, Edge (versions N et N-1).
- Responsive design : mobile first, testé sur iOS et Android.

6. Design et identité visuelle

Le site actuel ne dispose pas de charte graphique formalisée à imposer. Le prestataire devra proposer une nouvelle identité visuelle en cohérence avec :

- Le positionnement transfrontalier et binational de l'Eurométropole (premier GECT d'Europe).
- La double identité française et belge du territoire.
- Un style moderne, sobre et institutionnel, valorisant les schémas, cartes et visuels pédagogiques.
- La mise en avant des partenaires institutionnels (logos sur la homepage).

La proposition graphique devra inclure au minimum :

- Une palette de couleurs dynamique et moderne.
- Une typographie lisible en FR et NL.

- Des gabarits de pages types (accueil, rubrique, actualité, fiche projet, page ressources).
- Des éléments iconographiques et infographiques (pictogrammes thématiques, cartes...).

Note importante

Le prestataire présentera au minimum 2 propositions graphiques distinctes lors de la phase de conception. L'Eurométropole se réserve le droit de demander 1 aller-retour de correction.

7. Gestion de projet et planning

7.1 Planning prévisionnel

Phase	Contenu	Délai indicatif
1	Cadrage – kick-off, validation archi information	<i>J+15 à compter de la sélection du prestataire</i>
2	UX/UI – wireframes, maquettes graphiques (2 propositions)	<i>J+45</i>
3	Développement CMS + intégration contenu	<i>J+105</i>
4	Acompte prestataire (% de la somme)	<i>J+120</i>
5	Recette Eurométropole + corrections	<i>J+135</i>
6	Formation utilisateurs (FR et NL)	<i>J+145</i>
7	Mise en ligne et bascule DNS	<i>Fin 2026</i>

7.2 Modalités de suivi

- Réunion de cadrage obligatoire en présentiel ou visioconférence dans les 15 jours suivant la notification du marché.
- Points d'avancement bimensuels (compte rendu écrit fourni par le prestataire).
- Tous les livrables intermédiaires (wireframes, maquettes) font l'objet d'une validation écrite de l'Eurométropole avant de passer à la phase suivante.
- Un référent technique est désigné côté prestataire, disponible pendant toute la durée du projet.

8. Formation et transfert de compétences

Le prestataire devra assurer la formation de l'équipe interne à l'issue du développement :

- Formation à l'administration du CMS : création et modification de pages, gestion des actualités et de l'agenda, gestion des médias et des documents.

- Formation destinée à 3 contributeurs maximum, profils non techniques, maîtrisant le français ou le néerlandais.
- Durée estimée : demi-journée minimum, en présentiel ou en visioconférence.
- Remise d'un guide utilisateur complet en français ET en néerlandais (format PDF et/ou vidéo tutorisée).

9. Conditions de la consultation

9.1 Budget

- 60 000 € TTC (tranche ferme + tranche optionnelle obligatoire maintenance)
- La remise de la proposition vaut acceptation sans réserve des conditions d'achat de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai.

9.2 Contenu de l'offre

Les candidats devront remettre un dossier complet comprenant :

- Note méthodologique décrivant l'approche proposée, les technologies retenues et leur justification.
- Planning détaillé de réalisation.
- Références de projets similaires réalisés au cours des 3 dernières années (sites institutionnels, bilingues ou pour des collectivités publiques).
- Composition de l'équipe projet avec CV des intervenants principaux.
- Proposition graphique indicative (moodboard ou direction artistique sommaire).
- Acte d'engagement signé.
- Devis détaillé HT distinguant : tranche ferme (conception + développement + formation) et tranche optionnelle (maintenance sur 2 ans).

9.3 Critères de jugement de l'offre

Critère	Pondération
Valeur technique (méthodologie, UX, CMS, bilingue)	40 %
Prix (tranche ferme + tranche optionnelle)	35 %
Références et expérience équipe	15 %
Délai et planning de réalisation	10 %

La proposition la mieux-disante sera retenue.

Les offres irrégulières, inacceptables et inappropriées à l'objet de la consultation sont éliminées.

9.4 Propriété intellectuelle

L'ensemble des livrables produits (code source, maquettes, contenus graphiques) sera la propriété exclusive de l'Eurométropole Lille–Kortrijk–Tournai dès le paiement global de la prestation. Le prestataire remet l'intégralité des accès (hébergement, CMS, dépôt de code) et la documentation technique.

9.5 Confidentialité

Le prestataire s'engage à respecter la confidentialité des informations communiquées dans le cadre de cette consultation et à ne pas les utiliser à d'autres fins que la réalisation de la prestation.

10 Monnaie :

La personne publique choisit comme monnaie de compte l'euro. Tous les montants figurant dans l'offre doivent être libellés dans cette monnaie.

11. DISPOSITIONS PRATIQUES ET LEGALES :

Le donneur d'ordre est le Groupement Européen de Coopération Territoriale Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai. Toute correspondance doit être adressée à :

TECT Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai
A l'attention de Madame Carole CARRIERE
Leiestraat 22
B-8500 Kortrijk
BELGIQUE

ACTE D'ENGAGEMENT

ARTICLE 1 : CONTRACTANT(S)

A. POUR UNE SOCIETE

Je soussigné :

M.....
.....

Agissant au nom et pour le compte de :

.....
.....

Adresse du siège social :

.....
.....
.....
.....
.....

Numéro d'entreprise :

B. POUR UN GROUPEMENT

Nous, soussignés :

M.....
.....

Agissant en mon nom personnel *

Agissant au nom et pour le compte de *

.....
.....

Adresse du siège social :

.....
.....
.....
.....

Numéro d'entreprise :

M.....
.....

Agissant en mon nom personnel *
Agissant au nom et pour le compte de *

.....
.....

Adresse du siège social :

.....
.....
.....
.....

Numéro d'entreprise :

Ajouter autant de contractants qu'il y en a dans le groupement

Mandataire :

M.....
Est le mandataire des contractants ci-dessus groupés solidaires / groupés conjoints *

Après avoir pris connaissance des documents, je m'engage sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées dans les conditions ci-après définies.

(*) Rayer la mention inutile

ARTICLE 2 : PRIX

Le prix est ferme et non actualisable.

PRIX POUR LA REFONTE SU SITE INTERNET
PRIX POUR LA MAINTENANCE POUR 2 ANS

ARTICLE 3 : PAIEMENTS

La personne publique se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du (des) compte(s) précisé(s) ci-après.

Désignation du (des) compte(s) à créditer en Euros :

- Titulaire du compte :
- Etablissement :

- BIC :
- IBAN :

Fait en un seul original,

A, le
(Mention manuscrite "Lu et approuvé")

Signature du représentant légal et cachet de l'entreprise :

A, le

Signature : La Directrice de l'Agence de l'Eurométropole,

Elien DECLERCQ